

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION

NOMENCLATURE PRÉFECTURE : 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE / 1 - ELECTION EXÉCUTIF
OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DES INSTANCES DU SIVOM DE LA VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS

Total : 58 L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le jeudi neuf avril, s'est assemblé à la Maison des Arts et de la Culture, 12 rue Rocheau à Epinay-sous-Sénart (91860) sous la Présidence de François DUROVRAY

Présents : 48 Nathalie ALCARAZ, Damien ALLOUCH, Anne BLOSER, Gaëlle BOUGEROL, Sylvie CARILLON, Christophe CARRERE, Thomas CHAZAL, Céline CIEPLINSKI, Olivier CLODONG, Romain COLAS, Christine COTTE, François DAMERVAL, Michaël DAMIATI, Claudia DE CAMPOS, Nicolas DOHIN, Valérie DOLLFUS, Sylvie DONCARLI, François DUROVRAY, Vannina ETTORI, Marième GADIO, Bruno GALLIER, Christine GARNIER, Pierre-Valéry GAUDEAU, Farid GHEDDOUCHE, Faten HIDRI, Frantz ISAMBERT, Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT, Colette KOEBERLE, Sandrine LAMIRÉ, Nicole LAMOTH, Didier LE COZ, Constant LEKIBY, Maxence MAHEN, Jean-Michel MATHY, Fula MESIKA, Jérôme MEUNIER, Pascal ODOT, Sylvain PAQUET, Sabine PELLON, Guillaume PRIM, Valérie RAGOT, Graziella RIOU-HARCHAOU, Laurent ROUSSET, Leïla SAID, Fouad SARI, Josiane SIMON, Aouicha TRAORE, Clément VEYRAT

Représentés : 9 Nicolas ALLEOS donne pouvoir à Thomas CHAZAL, Taoufik BOUCHAL donne pouvoir à Céline CIEPLINSKI, Christel CASSATA donne pouvoir à Michaël DAMIATI, Christophe CHARDEY donne pouvoir à Laurent ROUSSET, Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à Olivier CLODONG, Marie-Françoise DUSSAUD donne pouvoir à Sylvain PAQUET, Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Gaëlle BOUGEROL, David FÉROT donne pouvoir à Maxence MAHEN, Bilal LAOUFI donne pouvoir à Aouicha TRAORE

Absents : 1 Typhaine DESBOIS-BOUBY

DCC-2026-039

SECRETAIRE DE SEANCE
Clément VEYRAT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en tête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Date de publication : 23/04/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

DELIBERATION

| | |
|--------------|--|
| DCC-2026-039 | DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DES INSTANCES DU SIVOM DE LA VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS |
|--------------|--|

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-1 et L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'accord local du 31 août 2025 fixant le nombre de sièges du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à 58,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2025-PREF-DRCL-279 du 9 octobre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

VU la délibération n°2016-125 du 13 décembre 2015 relative à l'adhésion de la Communauté d'agglomération au syndicat intercommunal à vocation multiple de la vallée de l'Yerres et des Sénarts (SIVOM)

VU les statuts du syndicat intercommunal à vocation multiple de la vallée de l'Yerres et des Sénarts (SIVOM),

CONSIDERANT qu'en qualité de délégués du SIVOM, les conseillers communautaires prendront part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à toutes les communes et EPCI membres du syndicat et notamment pour l'élection du président et des membres du bureau, du vote du budget, de l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de syndicat,

CONSIDERANT la liste de candidats présentée par la majorité,

CONSIDERANT la candidature de Monsieur Jean-Michel MATHY,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de la désignation par vote à main levée,

CONSIDERANT que la candidature de Monsieur Jean-Michel MATHY a recueilli 10 voix,

CONSIDERANT que la liste des conseillers communautaires présentée a recueilli 47 voix,

Le Bureau Communautaire consulté,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

Article Unique : DESIGNER la liste suivante de 12 délégués du Conseil au sein des instances du SIVOM pour les compétences collecte et traitement des ordures ménagères :

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Boussy-Saint-Antoine : | - Christine COTTE ° |
| Boussy-Saint-Antoine | - Romain COLAS |
| Brunoy | - Bruno GALLIER |
| Brunoy | - Valérie RAGOT ° |
| Crosne | - Michaël DAMIATI ° |
| Crosne | - Annie FONGARNAND |
| Epinay-sous-Sénart | - Constant LEKIBY ° |
| Epinay-sous-Sénart | - Gaël MENU |
| Quincy-sous-Sénart | - Christine GARNIER ° |
| Quincy-sous-Sénart | - Danielle COUVREUX |
| Yerres | - Olivier CLODONG ° |
| Yerres | - Carole PELISSON |

Fait et décidé, les jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme,

François DUROVRAY
Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

 

Signé électroniquement par :
François DUROVRAY
Date de signature : 23/04/2026
Qualité : Président